

Micro

Revision 02.07

Attention
Fusibles dans le sachet
FR 1A et FR 2A



Utilisation

**Vous venez de faire l'acquisition d'un Régul'Micro.
lisez attentivement cette notice d'utilisation avant toute manipulation.**

REGUL'
ÉLECTRONIQUE

Le traitement des piscines par le sel



Sommaire

| | |
|---------|--|
| Page 3 | La Cellule d'électrolyse Caractéristiques |
| Page 4 | Description de l'appareil |
| Page 5 | Affichage du traitement Voyants d'alarme |
| Page 6 | Fonction temporisé |
| Page 7 | Fonction Test |
| Page 8 | Entretien |
| Page 9 | Remarques Le pH |
| Page 10 | |
| Page 11 | |
| Page 12 | Garantie |



Cellule d'électrolyse

La cellule est l'élément essentiel pour l'électrolyse.

D'un diamètre de 63mm, elle permet le passage de gros débits (~25m³/h), son montage est éprouvé sur banc test à 3 bars.

Son entretien est inexistant grâce à son système électronique de détartrage, il s'effectue par l'inversion des polarités sur les deux électrodes pour nettoyer automatiquement la cellule.

Chaque temps de traitement (donné par l'horloge de la filtration) est constitué de cycle de production (production dans un sens puis dans l'autre appelée inversion).

Un cycle de traitement dure 2 heures (production et inversion).

Caractéristiques

Alimentation 230Vac - 100w
Capacité de traitement 70m³
Production 30g/h
Taux de sel 3,5 à 5g/l
Dimensions 250-150-240(L-l-p)
Poids 7kg
Détections d'anomalies
Auto-diagnostic

Détection manque sel
Sécurité trop de sel
Protection par fusibles internes
Régulation automatique du pH
Inversion de polarité
Conforme à la norme CE

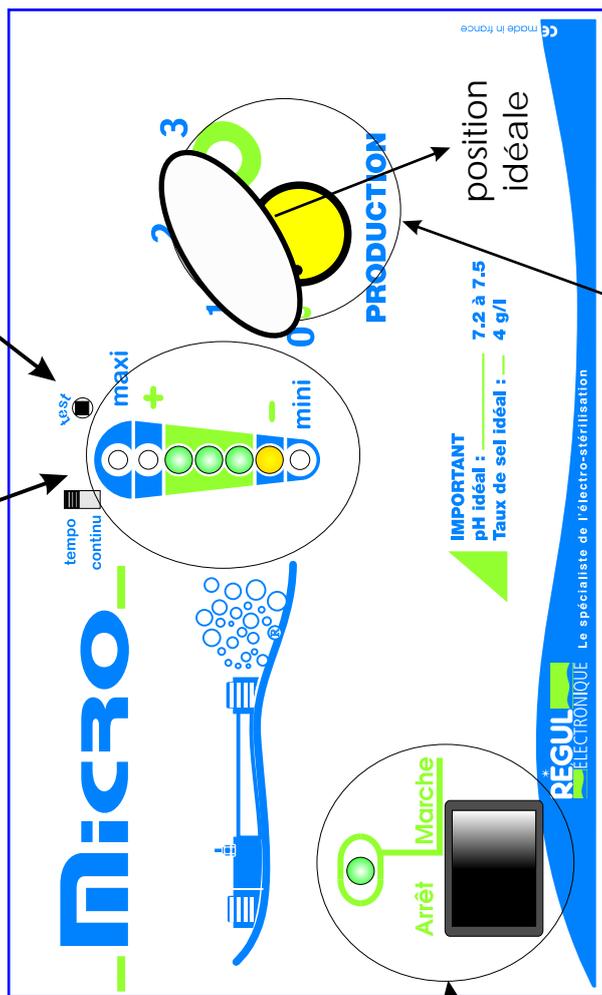
Description de l'appareil

Le traitement des piscines par le sel



Fonction Test

Affichage du Traitement



Marche / Arrêt

L'interrupteur marche/arrêt le voyant vert clignote quand l'appareil est sous-tension et qu'il fonctionne normalement. En mode piscine intérieure le voyant clignote plus rapidement.

Commutateur de production

Le commutateur à 4 positions, permet le réglage de la puissance de production visualisée sur l'affichage (voir page 8).
Tourner le bouton jusqu'à allumer 1 ou 2 voyants vert pour un taux de sel normal.

Lorsqu'il n'est plus possible d'arriver dans la zone verte, vérifier le taux de sel puis l'état de la cellule.

Pour une température d'eau inférieure à 18°, procéder à l'hivernage de la piscine et traiter l'eau avec un produit approprié. (Contacter votre piscinier)

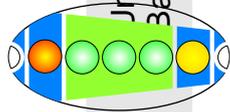
La position **0** du commutateur permet de mettre en veille le traitement et de maintenir la régulation du pH.

IMPORTANT
pH idéal : 7.2 à 7.5
Taux de sel idéal : 4 g/l

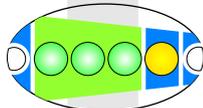
REGUL' ÉLECTRONIQUE Le spécialiste de l'électro-stérilisation

CG mode in france

Affichage du traitement



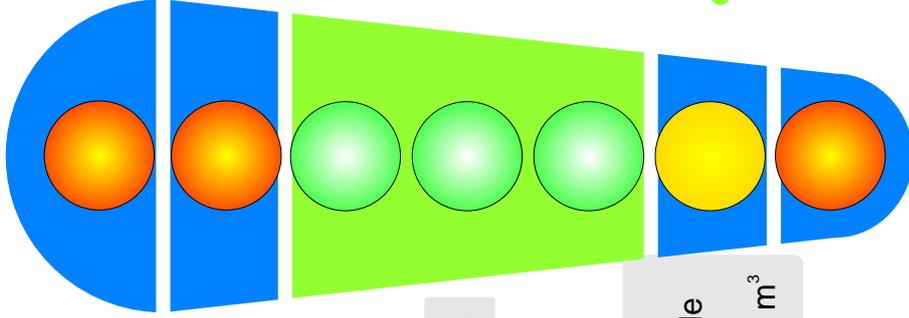
Un voyant rouge = puissance trop forte.
Baisser la puissance de traitement.



voyants verts = niveau de production



Un voyant jaune = traitement trop faible.
Augmenter la puissance de traitement à l'aide du commutateur de réglage.
Si il reste seul allumé. ajouter 1kg de sel par m³



Voyants d'alarme

Alarme maxi

Ce voyant ne s'allume que lorsqu'il y a trop de sel dans la piscine.

Lors d'une nouvelle charge en sel la concentration peut-être trop importante alors une sécurité coupe la production et évite de détériorer l'appareil.



Alarme mini

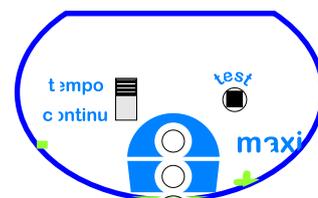
Ajouter 1kg de sel par m³, si le défaut persiste, vérifier les fusibles, mesurer le taux de sel (à l'aide du Tds 2 fourni).

Si le défaut est toujours présent malgré un taux de sel de 5gr/l, une température de 25°C et la cellule propre, alors il est nécessaire de changer la cellule. (Contacter votre piscinier).

Pour annuler l'alarme, éteindre puis rallumer l'appareil.



Mode de fonctionnement

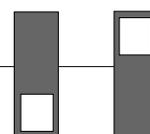


Continu : temps de traitement = temps de la filtration



Régler la production pour avoir un ou deux voyants verts allumés
Important: le temps de filtration = multiple de 2h (2,4,6,8,10h...)

Continu



Tempo

Fonction temporisé

Ce mode est nécessaire lorsque la production est trop forte (piscine intérieure, couverte, peu fréquenté ou petite) en mode continue (fonctionne le temps de la filtration) alors il est possible de cette manière de produire indépendamment du temps de filtration.

3 à 6 heures par jour de traitement peuvent suffire quand la filtration fonctionnent 12 à 18 heures par jour en été.

La cellule comme tout système électrolytique s'use, il est donc sage de l'économiser en réduisant la durée de son fonctionnement au minimum suffisant.

L'appareil est réglé d'usine en mode temporisé.



ex: Pour 12h (2x6h) de filtration par jour le Micro traite l'eau pendant 4h



6-Procédure de test

Eteindre l'appareil.

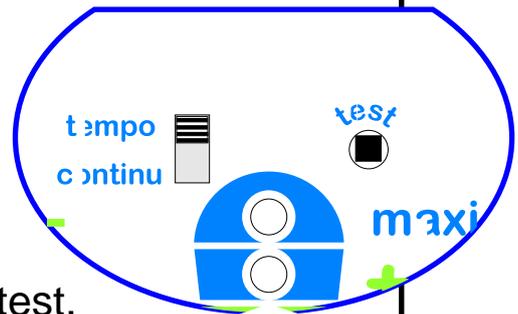
Mettre le commutateur sur **tempo**

Mettre la filtration en route.

Maintenir la touche test appuyée tout en mettant en route l'appareil.

Relâcher la touche test.

Le Micro est maintenant en fonction test.



- 1- Les voyants de contrôle montent dans la zone verte.
- 2- Les voyants de contrôle de production varient en fonction de l'action sur le commutateur de production.

Seul un voyant jaune est allumé avec une température d'eau de plus de 20° alors le taux de sel dans la piscine est trop bas, rajouter 1 kg/m³ de sel.

Aucun voyant vert ne s'allume avec une température de 25°, un taux de sel supérieur à 6kg/m³ alors vérifier les fusibles puis l'ampérage (en série) sur la cellule.

Courant < 2A, vérifier l'état de la cellule (entartrage) et changer la cellule.

Entretien

Hors saison de baignade

L'électrolyse de l'eau salée est un traitement de baignade et ne doit s'utiliser qu'en saison.

Son utilisation en Hiver pour l'entretien de la piscine n'est pas conseillée pour les raisons suivantes :

- La température basse provoque l'usure prématurée de la cellule
- Risque de surproduction pouvant entraîner la détérioration des appareils et les revêtements de piscine.
- Risque de fonctionnement en manque de sel (destruction de la cellule).

En dehors de la saison de baignade (dès que l'eau est inférieure à 18°C), arrêter le Micro Plus et traiter l'eau avec un produit d'hivernage (voir votre piscinier). **Afin d'éviter tout dommage dû aux orages l'hiver, arrêter l'appareil et débrancher le câble cellule.**

La mesure de Chlore

Sans stabilisant :

Effectuer la mesure au niveau des refoulements, elle doit être comprise entre 0.4 et 1ppm de chlore.

Si l'eau est trouble, ou s'il y a une présence d'algues malgré une mesure correcte, alors le traitement est insuffisant.

Augmenter la puissance de traitement (à l'aide du commutateur) ou le temps de traitement.

Si l'eau est verte ou s'il y a présence d'algues importantes, éteindre l'appareil et effectuer une chloration choc (avec du chlore non stabilisé), puis après 24h, remettre l'appareil en marche en augmentant la puissance de traitement (par le commutateur) ou le temps de traitement.

Avec stabilisant :

Effectuer la mesure au milieu de la piscine, elle doit être comprise entre 0.8 et 2ppm de chlore.



Attention

Jamais de produits chimiques dans les skimmers (acides, algicides, anti-calcaire...).

Dans tous les cas demander l'avis de votre piscinier.

Surveiller régulièrement le taux de sel de l'eau pour qu'il ne baisse jamais en dessous de $3,5\text{kg/m}^3$ (au risque de détériorer la cellule). Vérifier le pH et le taux de chlore libre pour contrôler l'efficacité de votre électrolyseur (**surveiller davantage le taux de Chlore lorsque la piscine est couverte**).

Utiliser uniquement du pH minus liquide (jamais d'acide chlorhydrique).

Pièces à vérifier et à changer,

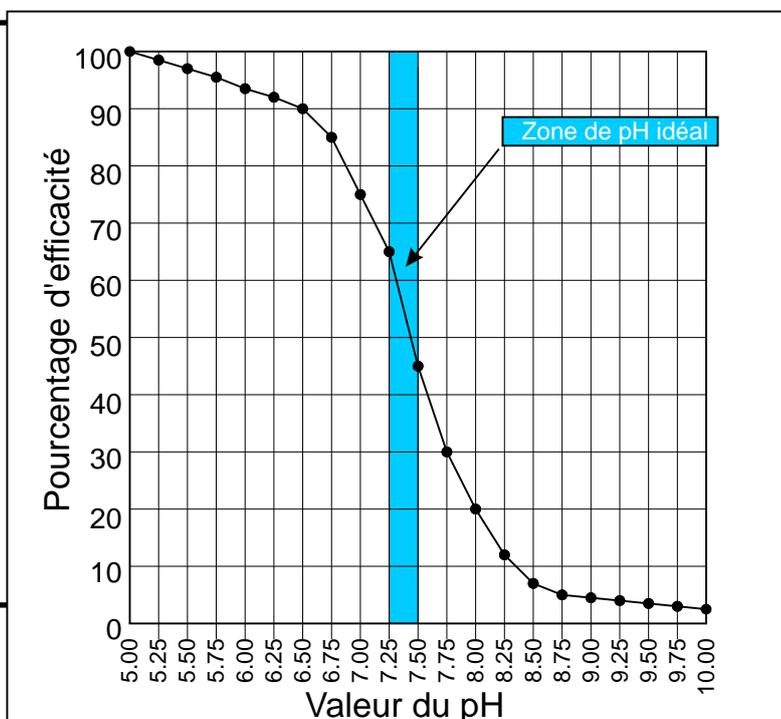
- Suivant son utilisation
- cellule d'électrolyse

Le pH

Vérifier régulièrement le pH de l'eau.

Le pH est primordial pour une bonne efficacité du traitement de votre eau de piscine.

Il est idéal entre 7.2 et 7.4, au delà l'efficacité du traitement diminue.





- Vous venez d'acquérir un appareil de Régul'Electronique, nous vous remercions de votre confiance.
- A moins d'une spécification particulière, la garantie de nos appareils est de 3 ans à compter de la date de vente de l'appareil. Les cellules et les sondes de pH sont garanties un an.
- Cette garantie est limitée aux fournitures de notre Société. Elle consiste en la réparation, par nos soins en nos ateliers, des vices de fabrication et de matière, que le client devra prouver.
- Le matériel devra nous être retourné Franco de port. Les frais de dépose, repose et le transport sont exclus de la garantie.
- Dans tous les cas, notre responsabilité se limite au remplacement des pièces défectueuses, sans qu'aucune indemnité ou dommage et intérêt puissent être réclamés pour les dégâts matériels ou corporels causés.
- La garantie cesse lorsque nos matériels sont modifiés en dehors de nos ateliers.
- La garantie ne s'applique pas aux remplacements ni aux réparations qui résulteraient de l'usure normale de matériels, de détériorations ou d'accidents provenant de négligences, de défaut de surveillance ou d'entretien, d'installation non conforme ou d'utilisation anormale des appareils.
- Dans les cas de traitements et réglages inadaptés, notre responsabilité ne saurait être engagée, notamment en cas de corrosion, accrocs de peinture et défauts liés à des contraintes trop importantes d'utilisation, ou si le matériel doit, par ces conditions, être amené à fonctionner à des cadences trop soutenues.